



Compte rendu du Conseil d'Administration

Mercredi 3 juin 2020 – par visio

Membres du CA présents :

Valérie Ardouin
Loïc Arthur
Christophe Bourga
Nicolas Doué
Aude Guénolé
Thomas Larqué
Stéphane Massera
Camille Morel
Sylvie Quiblier

Membres du CA excusés :

Marie Balandraux
Martine Richard
Jean-Marc Rigal

Ordre du jour :

1. Reprise des activités, la suite : escalade et canyon
2. Préparation de l'AG, revue du rapport moral
3. Questions diverses
- 4 - Date du prochain CA



1. Reprise des activités, la suite : escalade et canyon

Point covoiturage :

Les recommandations gouvernementales ne limitent pas le nombre de personnes mais port du masque (chaque adhérent vient avec son masque, l'initiateur organisant la sortie le rappelle par mail avant la sortie) et désinfection des mains à l'entrée dans la voiture (au gel hydro-alcoolique fourni par le club)

Randonnée [Valérie]

Point sur la façon dont se sont passées les 3 randos du WE dernier :

OK, Bien choisir les randonnées de telle façon qu'elles ne soient pas trop fréquentées, éviter les lacs

Escalade [Loïc]

Après avoir testé sur différents sites en extérieur la mise en place des recommandations FFME et mesures sanitaires, le CA a décidé d'autoriser la reprise de l'activité en extérieur uniquement pour l'escalade sur des voies d'une longueur.

Pas de reprise de sortie en grande voie ou en blocs car les règles sanitaires sont pour le moment trop contraignantes à respecter.

Organisation jusqu'au 22 juin (fin phase 2) :

- Groupe de 6 pers max encadrant compris
- Choisir un site où il y a de la place au pied des voies pour pouvoir favoriser la distanciation sociale et les croisements (1,5 mètre d'écart).
- Se nettoyer les mains entre chaque essai ou longueur (au gel hydro-alcoolique fourni par le club).
- La magnésie liquide ou poudre est autorisée (en grimant en tête, il n'est pas possible d'utiliser la magnésie liquide)
- Chaque pratiquant devra utiliser uniquement son matériel personnel ou celui prêté par le club durant toute la sortie (baudriers, dégaines, système d'assurage).
- Le matériel club utilisé devra être remis au moins pendant 72h avant d'être réutilisé
- Covoiturage : pas de limite du nombre de personne mais port du masque obligatoire et désinfection des mains à l'entrée dans le véhicule

Point important :

- Sur les sites de pratique d'accès libre, il est de la responsabilité individuelle de chaque pratiquant de respecter les mesures sanitaires (gestes barrières, distanciation sociale).
- Lorsque que l'activité se déroule sous la responsabilité d'un cadre qualifié, celui-ci s'assure du respect des conditions de la pratique et en assume la responsabilité. Conformément aux



Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning

USR Montagne

<http://usr-montagne.fr>



prescriptions de portée générale, il tient à jour un registre des pratiquants encadrés (nom, prénom, date, heure départ, heure fin, contact).

Les initiateurs seront contactés pour savoir qui serait susceptible d'organiser des sorties ou de co-encadrer avant la fin de cette saison.

Il y aura au moins une sortie d'organisée avant le 22/06 prochain.

Escalade en salle :

- Ramonville [Stéphane]

Le gymnase Karben à Ramonville, réquisitionné pour un centre de consultation covid, ne rouvrira pas avant les vacances.

- Castanet [Loïc]

Le gymnase Jean-Jaurès restera fermé jusqu'à nouvel ordre. Les protocoles sanitaires à mettre en œuvre (nettoyage et désinfection) par la mairie de Castanet-Tolosan étant trop lourds et trop complexes, il ne leur est pas possible actuellement de pouvoir rouvrir leurs installations.

Escalade - Cours pour enfants :

Le gymnase Karben à Ramonville n'est pas disponible pour la reprise des cours.

Communiquer aux parents des enfants que les cours ne reprendront pas cette année mais que les BE ont continué à être payé.

Une sortie peut être envisagée/programmée avec Cédric fin septembre pour les enfants inscrits cette année et qui se réinscrivent en 2020/21. Sylvie propose à Cédric de l'organiser le weekend du 26/27 septembre. Voir les disponibilités des encadrants SAE/SNE pour venir en soutien à Cédric si possible/nécessaire.

Prévoir dans le budget les frais de covoiturage pour cette sortie offerte gracieusement/à titre exceptionnel.

Canyon [Nicolas]

Après avoir testé sur différents canyons, 2 méthodes pour la mise en place des recommandations ministérielles et mesures sanitaires, **l'organisation retenue jusqu'au 22 juin** (fin phase 2) est la suivante :

- Groupe de 6 pers max encadrant compris
- Choisir un canyon où il y a suffisamment de place pour regrouper les participants tout en permettant la distanciation sociale et les croisements (1,5 mètre d'écart).
- Se nettoyer les mains (au gel hydro-alcoolique à prendre dans le bidon étanche) au départ et à la fin du canyon et avant le pique-nique.
- Chaque pratiquant devra utiliser uniquement son matériel personnel ou celui prêté par le club durant toute la sortie (baudriers canyons complets, casques, sacs et bidons). Pas de mise en



Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning

USR Montagne

<http://usr-montagne.fr>



commun de pique-niques dans un même bidon et chacun apporte sa bouteille d'eau personnelle en canyon.

- Le matériel club utilisé devra être remis au moins pendant 72h après séchage complet avant d'être réutilisé
- Covoiturage : pas de limite du nombre de personne mais port du masque obligatoire (Chaque adhérent vient avec son masque)

Point important :

- L'encadrant s'assure du respect des conditions de la pratique et en assume la responsabilité. Conformément aux prescriptions de portée générale, il tient à jour un registre des pratiquants encadrés (nom, prénom, date, heure départ, heure fin, contact).

2. Préparation de l'AG, revue du rapport moral

Outil de visio utilisé pour l'AG : Jitsi avec un mot de passe

Ouverture des votes sur Framadate 48h avant l'AG (le 26 juin)

3 – Questions diverses

Camp d'été :

Maintien du format actuel : camp de base à Ailefroide sur les dates communiquées, réunion avec les adhérents motivés fin juin après les recommandations gouvernementales de la phase 3 du déconfinement.

WE multi-activités [Camille]

Hébergement :

Option réservée pour le samedi 3 octobre pour 60 à 80 personnes (gîtes + salle commune)

Contacts :

Camping le Nice et Campotel de l'Orb <https://www.camping-lenice.com/fr/>

Rue du Temps Libre, 34460 ROQUEBRUN

Tel : 04.67.89.61.99 / 07 63 11 32 50 / campoteldeorb@orange.fr

Le devis sera envoyé dès qu'ils auront résolu les problèmes avec leur logiciel de réservation.

Acompte de 30% à verser dans les 15 jours suivant l'envoi du devis (si accepté).

Totalité à payer 3 semaines avant (soit avant le 11 septembre). Ce sera le moment d'ajuster le nombre de gîtes réservés.

Taxe de séjour et chèque de caution sur place le 3 octobre.

Remboursement à 100% si le séjour ne peut pas avoir lieu pour cause sanitaire.

Repas du samedi soir :



Option repas réservée : 10 plats végétariens + 50 "Tandoori de Volaille et son riz aux petits légumes" (à ajuster le 11 septembre avec le nombre d'inscrits).

Camille renvoie un sondage pour connaître la disponibilité des initiateurs

Communiquer par rapport au weekend multi-activités sur la page d'accueil du site et demander le chèque à l'inscription.

Inscription 2020/21 :

Pour les cours enfants :

Sylvie va envoyer un mail aux parents pour connaître le nombre d'enfants qui se réinscrivent. La réinscription doit se faire à la permanence du 1^{er} juillet, ou par dépôt du dossier dans la boîte aux lettres avant la permanence du 1^{er} juillet. Communication sur la sortie gratuite fin septembre pour les enfants qui se réinscrivent.

Formulaire spécifique pour les cours enfants

Les chèques seront encaissés en octobre 2020

Programme saison 2020/21 :

- Weekend randonnée prévu le 5-6 septembre, les initiateurs rando s'occupent de l'inscription des adhérents qui participeront à ce weekend.
- Escalade sortie falaise le 20 septembre 2020

4 - Date du prochain CA

CA le 26 juin prochain chez Christophe avec l'AG de 19h30-20h suivi de l'élection du bureau et discussion d'autres points si nécessaire

Fin du CA à 22h02